Travaux d'abattage et d’élagage d'arbres pour sécuriser vos promenades en forêt

Des travaux de sécurité ont régulièrement lieu dans le bois régional de Champ Garnier, à Magny-les-Hameux (à l'Ouest de l'Abbaye de Port-Royal des Champs). Ils sont pilotés par l’Agence des espaces verts de la Région d’Ile-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire.



L’objectif de ces chantiers est de sécuriser la promenade par le retrait ou l’élagage des quelques arbres identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l’arbre lui-même en cas de coup de vent. Cette intervention a été décidée suite à la dernière tournée de sécurité.

Les « tournées de sécurité » : un diagnostic nécessaire à l’accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers de l’AEV effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en bordure des habitations, ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s’appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l’arbre (l’affaissement d’un arbre au-dessus d’un chemin peut présenter un danger), altération de l’écorce et /ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s’avérer indispensable pour compléter ce diagnostic.

La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l’abattage et l’élagage des arbres concernés.